

Département de publication :

75

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Musée du Quai Branly

Correspondant : M. Le président, 222, rue de l'université, 75343 Paris cedex 07, tél : 01 56 61 71 09, courriel :

marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <http://quaibrantly.e-marchespublics.com>**Objet du marché :**

Conception de la scénographie et suivi de la réalisation des travaux de l'exposition temporaire "tattoo now", présentée en mezzanine ouest du 19 mai 2014 au 19 juillet 2015, pour le compte du musée du quai branly

Type de marché : Services**Caractéristiques principales :**

Sur une surface d'environ 700 m2 en galerie ouest du musée, l'exposition présentera environ 100 objets liés à la création de tatouages, 40 reproductions et 43 commandes passées spécifiquement pour l'exposition à des maîtres du tatouage (13 tatouages sur des reproductions de parties corps en 3d, 24 dessins sur kakémonos et 6 sur papier). Les oeuvres sont de natures diverses : peintures, photographies, dessins, instruments de tatoueurs, objets, films.

L'art du tatouage contemporain est le fruit d'allers retours incessants entre les différents continents d'une part, entre la tradition et la modernité d'autre part.

L'exposition doit constituer une découverte du tatouage sous tous les aspects : exploration de son histoire souterraine, de ses codes, glissements récents vers l'art contemporain. Elle éclairera sur les valeurs qu'il véhicule et qui le nourrissent (beauté, intégrité, prise de risque, engagement, respect du client et du maître). La plongée dans cet univers doit 'capturer' le visiteur dès l'entrée de l'exposition. À la fin du parcours, le visiteur s'interrogera sur ses propres valeurs et sur le regard qu'il porte sur le tatouage.
Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution :

26 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés :

Aucune caution ou garantie particulière ne sera exigée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Une prime de 1 000 euros (ttc) sera attribuée aux candidats sélectionnés pour remettre une offre, et qui l'ayant remis n'auraient pas été déclarés attributaire du marché, sous réserve que la remise de prestation demandée dans le règlement de la consultation le justifie.

Une avance de 30 % d'une somme égale à 12 fois le montant initial du marché divisé par la durée du marché exprimée en mois sera versée au titulaire du marché.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile en cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

Les prestations sont financées sur le budget de l'établissement public.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché sera conclu soit avec un prestataire se présentant en candidat unique s'il présente toutes les qualifications demandées dans le présent avis, soit à un groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de

présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail.
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années en vertu de la loi.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- Formulaire DC1 , Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
- Formulaire DC2 , Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Concernant la liste des principaux services réalisés durant les trois dernières années, il est demandé également au candidat d'indiquer la surface et l'enveloppe des travaux, pour les projets d'exposition et/ou muséographiques ainsi que le nombre et la typologie des oeuvres, et la nature de l'exposition. Des visuels seront également joints. Les services sont à distinguer entre les membres du groupement / sous-traitants cotraitants.

Commentaire sur les justifications :

La consultation s'adresse à des équipes constituées autour d'un scénographe en charge de proposer la conception et le suivi de réalisation de l'exposition (parcours, mobilier de présentation et d'accrochage des oeuvres), comprenant également l'intégration de dispositifs audiovisuels, la conception graphique du système d'information directionnelle et pédagogique, la conception lumière et le suivi de la réalisation de l'ensemble (installation, maintenance, démontage).

La conception et le suivi de réalisation du graphisme intègre également la fourniture des fichiers d'exécution de l'ensemble des éléments constituant le système d'information au public de l'exposition, nécessaire à leur mise en fabrication. Le graphiste doit également être illustrateur, capable de pouvoir créer une police et des illustrations dans un style tattoo art, et d'écrire des textes et dessins à la main sur les murs de l'exposition.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures :

09/01/2013 17:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2012-MQB-01687-MA-00-00

Renseignements complémentaires :

A titre non contractuel, l'enveloppe prévisionnelle accordée aux travaux est de 256 732 euros (ttc) pour la surface totale de la mezzanine ouest.

Les candidats seront jugés selon les critères suivants :

Projets architecturaux : le candidat doit fournir des exemples de muséographies ou scénographies récentes, (moins de trois ans), intégrant des objets en deux et trois dimensions et des programmes multimédias, présentés dans un lieu patrimonial et affichant un ratio surface/budget travaux au moins équivalent à 200 euros ttc/m²(noté 60/100).

Graphisme / illustration : le candidat doit fournir des exemples de graphisme et d'illustration présentés dans le cadre d'une exposition, ou, le cas échéant, dans les revues et/ou magasins (moins de trois ans) (noté 40/100).

Les 3 candidats les mieux classés selon ces critères de sélection seront retenus pour présenter leur offre.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courrier ou par télécopie ou par courriel en s'adressant à la personne publique en temps utiles afin que celle-ci puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.
Adresse courriel : marches-publics@quaibrantly.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidatures devront être transmises sous enveloppe cachetée, soit contre récépissé à l'adresse ci-dessous entre 9h-12h et 14h-17h, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à l'adresse donnée dans le présent avis.

Les candidatures seront remises sous enveloppe qui portera, outre l'adresse ci-dessus, la mention suivante en haut à gauche : « candidature scénographie exposition tattoo now - ne pas ouvrir ».

Les candidats compléteront le tableau synthétique des données (format xls) portant sur les éléments justificatifs de leurs capacités professionnelles qu'ils demanderont à l'adresse suivante : marches-publics@quaibrantly.fr.

Ce tableau synthétique des données sera joint au dossier de candidature envoyé ou remis contre récépissé au pouvoir adjudicateur, et sera également adressé complété par courriel à l'adresse ci-après avant la date et l'heure limites de remise des candidatures : marches-publics@quaibrantly.fr.

Dans le cas d'un groupement ou de sous-traitant, les candidats rempliront une ligne du tableau pour chaque cotraitant ou sous-traitant.

Les dossiers qui seraient remis contre récépissé, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites, ainsi que ceux qui ne seraient pas remis sous enveloppe cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/12/2012

Éléments non publiés:**Éléments de facturation :**

Numéro de bon de commande: MA-01687-00-00

Libellé de la facture :

Musée du Quai Branly
Direction comptable
222, rue de l'université
75343 Paris cedex 07

Siret : 18009214000037

Classe de profit : Autres organismes publics

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur l'espace Internet de consultation de la

Direction des Journaux Officiels : 09/01/2013